

Saint Julien

le journal

Mai
Juin
Juillet
Août
2015

Votre périodique municipal d'informations

N°4

Tri sélectif : réduire les coûts

Le tri sélectif des ordures ménagères doit devenir un réflexe pour tous.



Nos poubelles, nos chères poubelles, nos très chères poubelles ! Nos trop chères poubelles !!!!!

Sur St Julien, la collecte des ordures ménagères après avoir été longtemps effectuée avec le tracteur et le tombereau de M. Claret «garde champêtre» s'est organisée avec la création du syndicat intercommunal SPAC qui regroupait Salazac, Saint Julien

de Peyrolas, Aiguèze, et Saint Christol de Rodières. Le camion était alors remis dans le hangar qui a été démonté afin de construire la cantine.

St Paulet s'était rajouté à la collecte et avait accepté de remiser le camion dans ses hangars.

Depuis tout cela a bien évolué. La communauté d'Agglo s'est créée et a pris la compé-

tence de collecte des O.M. et remis le marché à l'entreprise Nicollin qui gère sur St Paulet un parc de 3 camions benne et 1 mini benne.

Sur St Julien, qui a opté, non pas pour une collecte individuelle (porte à porte) mais pour une collecte collective, nous avons sur la commune 130 containers gris (O.M.) et 60 containers jaunes pour le tri sélectif.

Les collectes se font les lundis (de 6 à 7 tonnes) et jeudis (de 4 à 5 tonnes) pour les ordures ménagères et le mercredi pour le tri sélectif.

On trouve, également sur la commune, 6 colonnes à verre (Grangeneuve, déchetterie, stade, parking des écoles, route de Salazac et camping peyrolais). Deux colonnes à vêtements (parking des écoles et stade) et trois colonnes à papier (déchetterie, parking des écoles et stade).

Le traitement des ordures ménagères est ensuite de la compétence du SITDOM.

Tout cela a un coût, bien sûr toujours trop élevé, mais si nous ne faisons pas l'effort de trier nos déchets, celui-ci augmentera encore beaucoup plus vite....

Ci-joint un petit rappel de triage.....

LES RÈGLES DU TRI

Poubelle Jaune
EMBALLAGES :
BOUTEILLES PLASTIQUES,
CANETTES, GEL DOUCHE,
AÉROSOLS, CARTONNETTES,
CONSERVES...

Poubelle verte
VERRES :
BOUTEILLES, BOCAUX, POTS
DE YAOURT OU DE
CONFITURE EN VERRE...

Poubelle bleue
PAPIERS :
JOURNAUX, MAGAZINES,
COURRIERS, ENVELOPPES,
ANNUAIRES, CATALOGUES,
PAPIERS DE BUREAU...



Éditorial

*petit village,
il y a longtemps,
au fil des âges,
devenu grand.*

*doit-on le rendre
démessuré
ou en défendre
l'identité?*

*c'est dans ces cas
que les finances
guident nos pas
vers la prudence*

*nouveaux réseaux,
nouvelles routes,
nous savons trop
ce que ça coûte.*

*Les subventions
qui s'amenuisent,
c'est moins de fonds
qu'on budgétise.*

*lorsqu'on y pense,
est-on certain
que la croissance
serait un bien ?*

*a ce sujet,
réfléchissons
pour se poser
les vraies questions.*

*dans les assos,
ou en est-on ?
et les nouveaux,
est-ce qu'ils y sont ?*

*L'engagement,
Le voisinage,
voit-on les gens
dans le village ?*

*comment trouver
la moindre obole,
pour ériger
une autre école ?*

*si pour plusieurs
raisons diverses,
on est preneur
d'autres commerces*

*qui peut prétendre
que l'acheteur
n'ira pas prendre
ses courses ailleurs ?*

*d'autres sujets,
de vrais problèmes
à discuter,
sur plusieurs thèmes,*

*font que l'on a,
sur notre route,
certains tracas
et quelques doutes.*

*pour terminer,
je vous assure
qu'on veut garder
sa vraie nature*

*on a espoir,
qu'en aucun cas,
un jour il soit
cité dortoir.*

Articles en pages intérieures :

Tri sélectif - Subventions associations - Bilan APE - Fête des écoles - Travaux - Fête de la musique - Boules Lyonnaise
Conseil municipal - Accrobranche - Bois de chauffage - Activités du CCAS - NAP - 14 juillet - Source - École - Urbanisme
Listes électorale - Mot du Maire - Jeux



Listes électorales

Inscription sur les listes électorales



Ce que disent les textes :
 Pour être inscrit sur les listes électorales de la commune, il faut pouvoir justifier d'une attache avec celle-ci. Il peut s'agir du domicile, d'une résidence ou de la qualité de contribuable. Les pièces justificatives du domicile ou de la résidence doivent avoir moins de 3 mois (arrêté NOR : IOCA0771885A du 19 décembre 2007).
 Un jeune majeur, faute de déclaration d'un domicile propre, garde le domicile de sa minorité, s'il n'exerce aucune activité lucrative et ne peut se suffire à lui-même (Cass. 2eme civ, 16 décembre 1982, n° 81-10452).

Par contre quand il a une activité et un domicile, il doit s'inscrire sur la liste de sa commune de résidence sauf s'il paie des impôts sur sa commune d'origine auquel cas il peut choisir entre les deux. Ce qui est conforme à la réalité : Il ne faut pas oublier que lors des élections communales, départementales ou régionales, on élit des personnes qui, entre autres, vont voter le taux des taxes (communales, départementales, régionales...) que l'on retrouve sur nos feuilles d'impôts (Taxes d'Habitation, Impôts fonciers bâtis et non bâtis, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, ...) D'où l'intérêt d'être inscrit sur la liste de sa commune.
 C'est dans ce cadre là et de la réglementation en vigueur, que la commission de révision des listes électorales devra statuer sur le maintien ou non de ces jeunes majeurs en s'efforçant de conserver à cette liste une légitime cohérence. Beaucoup de réponses à vos questions sur le site du conseil constitutionnel : <http://www.conseil-constitutionnel.fr>

État civil

Naissances :

- Théo MATHIS né le 28 avril 2015 , enfant d'Estelle KOBİ et de David MATHIS
- Margaux EYMARD née le 8 mai 2015, enfant de Sandrine SANTISTEBAN et d'Alban EYMARD
- Kévin MORENO-CALISTI né le 17 mai 2015, enfant de Mathilde MORENO et de Kévin CALISTRI
- Aline BOULANGER née le 22 juin 2015, enfant de Jessica PAPIS et de Vincent BOULANGER
- Flavient BOUDET né le 5 juillet 2015, enfant d'Alexandra ISNARD et Benoît BOUDET
- Élısa DUARTE née le 11 juillet 2015, enfant de Julie GRAS et Fabrice DUARTE

Mariages

- Olivier SOLEILHAC et Marion MICHARD se sont unis le 20 juin 2015
- Mathieu REVET et Marine LECLERE se sont unis le 18 juillet 2015
- Frédéric ROLIN et Florence WU se sont unis le 15 août 2015.

Décès

- Frédéric DELOYE décédé le 3 mai 2015 à l'âge de 45 ans.
- Robert DELAUZUN décédé le 12 mai 2015 à l'âge de 92 ans.
- André GIACOMO décédé le 23 juillet 2015 à l'âge de 90 ans.
- Olivier SOLEILHAC décédé le 28 juillet 2015 à l'âge de 42 ans.
- Alphonse MINE décédé le 20 août 2015 à l'âge de 84 ans.

Nouvelle activité avec Accroche aventure

Depuis début avril et l'ouverture d'Accroche Aventure, la commune peut se vanter d'avoir sur son territoire le seul parc aventure des environs. Situé route de Barjac, au quartier La Fèbre, Accroche Aventure c'est 7 parcours acrobatiques accessibles à partir de 3 ans avec une méga-tyrolienne de 250 m, des ateliers variés et des plateformes culminant à plus de 20 m du sol. Ouvert d'avril à octobre, il offre aux touristes et aux régionaux, une bonne occasion de se détendre dans un cadre reposant et ombragé. L'équipe du parc sera prête à vous accueillir ! Plus de renseignements sur accroche-aventure.com ou au 07 89 91 03 85



Accroche-Aventure - Route de Barjac
 30760 St-Julien de Peyrolas - France
 Email : info@accroche-aventure.com



Horaires publics

Horaires d'ouverture de la Mairie, de la Poste, de la déchetterie et de la bibliothèque

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Mairie 04 66 82 18 68	8h à 12h	14h à 17h30	8h à 12h	Fermée	8h à 12h	14h à 17h30	8h à 12h	Fermée	8h à 12h	Fermée	8h à 12h*	*Le premier samedi du mois sauf jour férié
La poste 04 66 82 18 00	Fermée	Fermée	8h30-11h30	Fermée	Fermée	Fermée	8h30-11h30	Fermée	8h30-11h30	Fermée	8h30-11h30	Fermée
Déchetterie 04 66 90 58 00	8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h	Fermée	Fermée	8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Bibliothèque	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	15h-17h30	Fermée	Fermée	Fermée	15h à 17h	Fermée	Fermée



Boule lyonnaise



Le championnat du Languedoc de boule lyonnaise, catégorie vétérans,

s'est déroulé, début juin, au village. Huit quadrettes venant des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, de l'Aude et du Gard, ont rivalisé sur le terrain, pour une sélection au championnat national qui se déroulera à Objat, en Corrèze..

Alain Fabrègue, président du club local, a supervisé le bon déroulement

de cette journée, sous une température caniculaire, et très sereinement, car exceptionnellement, n'ayant pas franchi le cap de la qualification l'équipe peyrollaise n'était pas en lice. Cette réunion sportive a attiré de nombreux spectateurs, fervents de ce sport, qui ont félicité les joueurs de Béziers et d'Azille (Aude), grands vainqueurs de la compétition.

Fête de la musique 2015

Encore une soirée réussie et sortie des sentiers battus, pour cette jeune association qui commence à bien prendre ses marques pour organiser des événements chaleureux grâce à une équipe soudée, solidaire, structurée et souriante. Près de 300 personnes, Peyrolais et voisins, se sont déplacés tout au long de la soirée. Une soirée au cours de laquelle la bonne humeur, la joie étaient présentes sur une piste de danse remplie, une déco festive et colorée te tout au rythme de musiques endiablées. L'AFP remercie encore toutes les personnes qui leur font confiance et viennent les soutenir dans leurs festivités. Prochains événements, la fête votive de St Julien du 21 au 23 Aout avec un programme chargé et des surprises.



Maçonnerie Générale Doumenq

- Rénovation
- Spécialiste Pierre taille et imitation
- Enduits et Parements
- Dallages
- Réalisation et Recteflexion toiture
- Piscines traditionnelles

Le savoir faire son expertise à votre service -

06 45 70 76 13
christophe.doumenq@wanadoo.fr

Quartier la Jaraguette
30760 SAINT JULIEN DE PEYROLAS
Tél: 04 66 39 55 68 - Fax: 04 66 39 55 68
Entreprise Individuelle - SIRET : 50739306400013

TERRASSEMENT TRAVAUX PUBLICS

PEREZ Jean-Pierre

30760 SAINT JULIEN DE PEYROLAS
Portable : 06 75 60 25 09
Tél/Fax : 04 66 39 52 23

le Domaine Chapelier

Vins biologiques
bouteilles et petit vin
Christine, Pierre et Julien Guigas
32 chemin de moss
30760 St Julien de Peyrolas

04.66.82.13.08
contact@domainechapelier.com
www.domainechapelier.com

La fête des écoles 2015 réussie



Le vendredi 19 juin 2015, les élèves de notre école se sont retrouvés pour la traditionnelle fête des écoles, sous un soleil radieux et dans une ambiance des plus conviviales. Les prestations de chacune des classes, dont le thème était « les voyages à l'étranger », furent très applaudies par les parents. Monsieur le Maire a profité de cette occasion pour remettre à chaque élève du CM2 un dictionnaire qu'il pourra utiliser lors de son passage au collège.

Cette fête s'est poursuivie par un repas musical organisé par l'APE. Les parents et les enfants ont pu danser jusqu'à tard dans la nuit. Mais la réussite de cette journée ne tient pas qu'au soleil ! Aussi, nous tenons à remercier les enseignants, les parents, les enfants et les bénévoles de l'APE.

UNION SPORTIVE PEYROLAISE

U.S.P.

STAGE «MATHÉMATICO - SPORTIF»
Elèves de 4ème, 3ème, 2nd

ATTENTION places limitées !!!

L'UNION SPORTIVE PEYROLAISE organise un stage de remise à niveau en mathématiques.

80 €

BONUS :

Journée Accrobranche

Jeudi 29 Octobre 2015
(Supplément de 10€/pers.)*
*Sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions

Du Lundi 26 Octobre au Mercredi 28 Octobre 2015

- Matin 9h30 à 12h : Soutien scolaire en Mathématiques par petits groupes (Cours assurés par des étudiants en école d'ingénieurs)
- Midi : Repas sur place tiré du sac
- Après-midi 13h30 à 17h : Activités sportives (Multisports)
- Goûter offert

Inscriptions & renseignements
Tél. 06.86.67.33.76
ou tomldr01@gmail.com
Responsable : Del Rio Tom - Dirigeant USP, Elève-Ingénieur INSA Lyon

SAINT JULIEN DE PEYROLAS



Conseil municipal du 26 mai

Membres du Conseil Municipal Présents : Mme, Mrs, Jacques RAMIERE, Serge COMBIN, Christiane MILLIEN, Brigitte GRASA, Daniel BOIRON, Paul Simon GUIGUE, Sébastien FABROL, Jean ROCHE, Françoise CASADEVALL. Martine LACOUR Agnès BRINGUIER.

Excusé(s) : Aline MORENO, Chrystelle BARNOUIN Emilie AURAN.

Pouvoir(s) : Aline MORENO donne pouvoir à Christiane MILLIEN
Chrystelle BARNOUIN donne pouvoir à martine LACOUR.

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Jacques RAMIERE.

- Validation du règlement intérieur concernant le personnel communal.

Le règlement avait été présenté au centre de gestion et approuvé le 22 Avril 2015. Il sera mis en application à compter du 1er juin 2015.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Validation de la redevance forfaitaire concernant les forages qui rejettent à l'assainissement :

Pour toutes les personnes qui ont un forage à usage domestique mais qui rejette à l'assainissement collectif, il sera

désormais facturé 60 m3 par an et par personnes qui habitent le foyer. Pour tout renseignement complémentaire, les administrés auront la possibilité de se rendre en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Déterminer les tarifs pour le déplacement des compteurs d'eau à la demande des privés.

Les tarifs déterminés pour les travaux de déplacements en régie sont :

Main d'œuvre : 25,00€ de l'heure par agent

Mise à dispo d'engin : 75,00€de l'heure

Frais de déplacement : 20,00 €

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Dénonciation de la Convention avec la DDTM du Gard qui voit sa compétence (instruction des dossiers d'urbanisme), transférée à l'agglomération du Gard Rhodanien.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 7

Contre : 1

Abstentions : 6

Décision à la majorité

- Signature de la convention d'Assistance Technique pour l'instruction des autorisations, déclarations et actes relatifs à l'application des droits des sols avec l'agglomération du Gard Rhodanien. (suite à la délibération précédente)

Décision du Conseil Municipal

Pour : 7

Contre : 2

Abstentions : 5

Décision à la majorité

- Validation des RPQS Rapport annuel sur le prix et la Qualité du Service public de l'eau potable eau et Assainissement ; ces rapports consistent à mettre en ligne les données annuelles concernant l'eau et l'assainissement. Toutes ces informations sont sur le site eau-France.com.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Décision Modificative concernant le budget communal

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Demande de Subvention pour le

Conseil General et l'Agence de l'Eau pour le réseau d'eau potable :

Il s'agit de demander des subventions pour élaborer et mettre en place un schéma directeur pour l'eau dans un premier temps, puis demander une aide pour mettre en place le télé-relevé des compteurs.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

Questions diverses.

Problèmes liés à l'adduction des réseaux sur les parcelles à aménager classées U, U1 ou AU :

Compte tenu de la nouvelle législation d'urbanisme applicable à compter du 01/01/2015, à savoir prise en charge totale par la commune des frais d'extension des réseaux (ERDF, eau potable, assainissement, voirie), bien que la commune ait délibéré en novembre 2014 sur une sectorisation du taux de la Taxe d'Aménagement de 5 à 18%, la commission urbanisme aura dans certains cas et dans un souci d'intérêt général, devant les montants élevés de ces prestations, à mettre en place des conventions de Projet Urbain Partenarial avec les pétitionnaires.

Conseil municipal du 24 juin

Le Maire : René Fabrègue

Membres du Conseil Municipal Présents : Jacques Ramière, Serge Combin, Daniel Boiron, Paul Simon Guigue, Sébastien Fabrol, Emilie Auran, Françoise Casadevall, Martine Lacour, Chrystelle Barnouin, Aline Moreno.

Excusé(s) : Brigitte Grasa, Christiane Millien, Agnès Bringuier, Jean Roche.

Pouvoir(s) : Brigitte Grasa donne pouvoir à Jacques Ramière, Christiane Millien donne pouvoir à Martine Lacour, Agnès Bringuier donne pouvoir à Aline Moreno.

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Emilie Auran.

- Annulation et remplacement de la délibération 2015-05-029 : dénonciation de la convention de la DDTM.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Annulation et remplacement de la délibération 2015-03-016 : subvention des associations.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Création d'un poste AAT (Adjoint d'Animation Technique) à temps complet et suppression du poste AAT à 25h à partir du 1er septembre 2015.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Soutien aux missions de l'ONF à son personnel et au financement de ces services par l'état.

Le conseil municipal demande à l'Etat de conforter le Régime forestier dont bénéficient les forêts de collectivités de sorte qu'il continue à répondre à plusieurs exigences. Il souhaite également que ses demandes soient prises en compte par le contrat Etat/ONF/FNCOFOR pour la période 2016-2020 actuellement en cours de négociation.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Adhésion de la commune de St Etienne des Sorts au Sabre et modification des communes adhérentes et de la représentation des communes.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Décision concernant l'éclairage public pour le chemin de la madone.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision : reportée au prochain conseil municipal en attente d'éléments complémentaires.

- Décision concernant l'enfouissement des câbles électriques chemin de la madone.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité : reportée au prochain conseil municipal en attente d'éléments complémentaires.

- Proposition de changement de grade pour le Garde Champêtre qui prendra effet en 2016. (Pour ce sujet-là, aucune délibération ne sera prise, seul l'avis du conseil est demandé).

Décision du Conseil Municipal

Pour : 6

Contre : 6

Abstentions : 2

Avis favorable

Questions diverses.

Manifestations à venir :

Les dates retenues pour les marchés nocturnes 2015 sont le lundi 20 juillet et le lundi 10 août.

Le forum des associations étant prévu le samedi 5 septembre.

Emploi

En ce qui concerne l'emploi saisonnier au service de l'eau, il sera occupé, cette

année, par deux administrés différents ; un en juillet et un en août.

Nous sommes, également, tenus de recruter une personne pour le remplacement de la secrétaire de la régie de l'eau pour une durée d'un an. Le poste affiché en mairie, à pôle emploi et au centre de gestion ayant suscité de nombreuses candidatures, nous étudions toutes ces opportunités.

Vie scolaire

Les inscriptions pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) étant parvenues en mairie, l'organigramme de l'encadrement, ainsi que le programme des activités, pour la rentrée scolaire, sont en cours d'élaboration.

La commission des affaires scolaires se penche également sur une réorganisation éventuelle des inscriptions à la cantine.

Ordures ménagères

Devant le coût de revient important du ramassage et du traitement des ordures ménagères et devant la complexité du système mis en place entre la communauté d'agglomérations et le SITDOM, la commission cadre de vie/environnement va essayer, dans un souci d'économies et de rationalisation des moyens, de mettre en place un correspondant en charge de cette lourde tâche.



Conseil municipal du 30 juin

Le Maire : René FABREGUE
Membres du Conseil Municipal
Présents : Mme, Mrs, Jacques RAMIERE, Serge COMBIN, Sébastien FABROL, Jean ROCHE, Françoise CASADEVALL. Martine LACOUR, Chrystelle BARNOUIN Aline MORENO
Absents : Emilie AURAN, Daniel BOIRON
Excusé(s) : Christiane MILLIEN, Brigitte GRASA, Agnès BRINGUIER, Paul Simon GUIGUE

Pouvoir(s) : Brigitte GRASA donne pouvoir à Jacques RAMIERE
Agnès BRINGUIER donne pouvoir à
Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Chrystelle BARNOUIN
- Création de poste en contrat aidé, pour un remplacement de congé maternité. Afin de pouvoir bénéficier d'aides de l'état, la personne recrutée, sera engagée en contrat CAE pour une durée d'un

an.
Décision du Conseil Municipal
Pour : 14
Contre : néant
Abstentions : néant
Décision à l'unanimité
- Validation du rapport annuel de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2014.
Décision du Conseil Municipal
Pour : 14
Contre : néant
Abstentions : néant
Décision à l'unanimité

Conseil municipal du 27 juillet

Le Maire : René FABREGUE
Membres du Conseil Municipal
Présents : Mme, Mrs, Jacques RAMIERE, Serge COMBIN, Paul Simon GUIGUE, Sébastien FABROL, Jean ROCHE, Emilie AURAN, Françoise CASADEVALL. Martine LACOUR, Chrystelle BARNOUIN, Aline MORENO, Christiane MILLIEN, Agnès BRINGUIER.
Absents :
Excusé(s) : Brigitte LE MOTAIS, Daniel BOIRON
Pouvoir(s) Brigitte LE MOTAIS donne pouvoir à Jacques RAMIERE
Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Emilie AURAN

M. le Maire demande à son Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour à savoir :

Demande de subvention au SMEG pour l'éclairage public quartier du stade Théâtre de verdure. Pour un montant de 3556 euros
Décision du Conseil Municipal
Pour : 14
Contre : néant
Abstentions : néant
Décision à l'unanimité

Retour à la séance initiale :
- Délibération pour l'éclairage public, chemin de la Madone 160 m environ 5000€ pour la mairie, le reste subventionné par orange et le Conseil Général.
Décision du Conseil Municipal
Pour : 14
Contre : néant
Abstentions : néant
Décision à l'unanimité

- Délibération pour l'enfouissement de l'électricité chemin de la Madone.
Décision du Conseil Municipal
Pour : 13
Contre : néant
Abstentions : 1
Décision à la majorité

Décision Modificative concernant le budget communal.
Décision du Conseil Municipal
Pour : 14
Contre : néant
Abstentions : néant
Décision à l'unanimité

Questions diverses.
- Installation Internet pour le groupe scolaire
Afin de répondre aux demandes des

enseignants, une étude a été lancée pour connaître la faisabilité et le coût de l'installation d'internet au sein du groupe scolaire (Ecoles primaire et maternelle, garderie, foyer socio-éducatif).
Le coût de cette installation avoisine les 1000 euros pour l'école primaire et les 600 euros pour la maternelle, la garderie et le foyer socio-éducatif (sachant que le service technique va réaliser certaines préparations)

Réaménagement de la bibliothèque
- La bibliothèque ayant besoin d'un petit coup de neuf, le service technique va se charger de repeindre les locaux ; les responsables, ainsi qu'une élue, ayant pris soin de préparer les lieux. Suite à cela, le réaménagement et la décoration pourront démarrer.
Un nouvel ordinateur sera également installé, par la mairie, à cette occasion.

Ordures ménagères
-Le ramassage et la gestion des ordures ménagères deviennent un enjeu financier important. Suite au transfert de certaines compétences à la communauté d'agglomération, un point va devoir être fait afin de gérer au mieux ce poste important de nos finances municipales.

C'est pourquoi, deux élus ont commencé à se pencher sur le sujet en effectuant, en compagnie du responsable du ramassage, la tournée derrière le camion de ramassage. A cette occasion, plusieurs dysfonctionnements ont été mentionnés. Cette première initiative va nous servir de base de réflexions pour engager un débat avec les organismes compétents. C'est un travail de longue haleine et vous serez, bien entendu, tenus au courant de l'évolution de ces travaux.

Visite de sécurité de la salle polyvalente
- La salle polyvalente classée ERP (Etablissement Recevant du Public) doit être mise aux normes de sécurité nécessaires à son occupation. C'est pourquoi une visite de sécurité, menée par le responsable de la commission compétente et visant à mettre en exergue les points sensibles a été organisée dernièrement.

La suite logique de cette visite est donc le classement de ce bâtiment, à dominance sportive, dans une catégorie correspondant à l'utilisation qui en est faite et la mise aux normes impérative du point de vue de sa sécurité.

Conseil municipal du 25 août

Le Maire : René FABREGUE

Membres du Conseil Municipal
Présents : Mme, Mrs, Jacques RAMIERE, Serge COMBIN, Daniel BOIRON, Paul Simon GUIGUE, Sébastien FABROL, Jean ROCHE, , Françoise CASADEVALL. Martine LACOUR, Chrystelle BARNOUIN, Christiane MILLIEN, Agnès BRIN

Excusé(s) : Aline MORENO

Pouvoir(s)

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Emilie AURAN



Monsieur le Maire, demande à son Conseil Municipal de rajouter 3 points à l'ordre du jour à savoir :

- La reconduction du zonage d'assainissement de la commune
- Délibération généraliste pour les contrats d'apprentissage
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour les frais engagés dans le cadre du détournement et de la récupération de la source Fourcoussin

Retour à la séance initiale

- Enfouissement du réseau Télécom chemin de la Madone.

Après déduction des subventions, il restera à la charge de la commune environ 5000€. Cette opération pourra être effectuée parallèlement aux travaux d'éclairage public.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Redevance ERDF pour l'occupation provisoire du domaine public communal. Cette redevance, fixée par barème, nous sera versée par ERDF, à chaque intervention empiétant sur le domaine public.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Reconduction du zonage d'assainissement de la commune Suite à la demande du SABRE concernant l'élaboration des dossiers de demandes de subventions des particuliers pour leur assainissement autonome, M. le maire propose la reconduction du plan de zonage d'assainissement qui avait déjà fait l'objet d'une délibération en Février 2008 par la communauté de communes de Valcézard.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Validation du choix de maître d'œuvre pour l'Assainissement de Font D'orgues

Le schéma d'assainissement collectif, reconduit par délibération du conseil municipal en date du 25 Août 2015, prévoit le raccordement des habitations et du camping Le Peyrolais localisés sur la zone communale dite de Font D'Orgues. Les premiers travaux de raccordement ont démarré en 2013, en partant du principal point de collecte de la zone, à savoir le camping du Peyrolais. Ils ont ensuite été interrompus, suite à des imprévus, pendant presque 2 ans. Le souhait de la municipalité étant de s'assurer de la faisabilité de ce raccordement, elle a dû faire appel à un bureau d'études afin de vérifier la conformité technique et réglementaire des canalisations déjà installées et s'assurer de la pertinence du tracé choisi, en particulier en termes d'altimétrie d'enfouissement ou de raccordement pour les habitations de la zone. Pour que le projet puisse continuer dans des conditions satisfaisantes, un appel d'offre a été lancé auprès de trois sociétés compétentes pour prendre en charge la définition et l'estimation financière des travaux, l'élaboration des dossiers de consultation d'entreprises pour les marchés de travaux et l'assistance au suivi du chantier. Monsieur le Maire propose de missionner la société la moins disante.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Reconduction du schéma directeur de l'eau.

Ce schéma directeur constitue un préalable indispensable à la réalisation de travaux et au développement de l'urbanisation. Il permettra, notamment, de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'alimentation en eau potable de la collectivité, de pointer les problèmes existants, tant réglemen-

taires que techniques, tant quantitatifs que qualitatifs, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution par la réalisation d'une campagne de mesures (recherche de fuites) et d'une modélisation hydraulique et entre autres, d'estimer les besoins futurs de la commune.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Décision Modificative pour le Service de l'eau sur le budget M49 suite à un impayé important d'une société en liquidation.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Reconduction et signature du bail pour droit de chasse à ACC St Hubert. Ce bail arrivant à son terme, doit être reconduit Il prendra effet à compter du 1er septembre 2015 pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction trois fois au maximum.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

- Validation d'achat d'un terrain pour l'Euro symbolique, pour déplacement d'un chemin rural.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 12

Contre : 1

Abstentions : 1

Décision à la majorité

- Contrat d'apprentissage des stagiaires à l'école maternelle.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil Départemental pour les frais engagés dans le cadre du détournement et de la récupération de la source de Fourcoussin à hauteur de 70% de ces frais.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 14

Contre : néant

Abstentions : néant

Décision à l'unanimité

Questions diverses

- Travaux autour du groupe scolaire.

La période des vacances a été mise à profit pour effectuer une partie des travaux devenus indispensables au sein du groupe scolaire. Il s'agit en fait de la mise aux normes électriques des classes de Mme ROUX et Mme MALLET (bas de l'école) dont les installations étaient devenues plus que vétustes.

De la mise en place de radiateurs homologués au sein de la maternelle. Du tirage de câbles réseau afin de connecter, dans un proche avenir, le groupe scolaire à Internet.

De remettre à neuf la bibliothèque en déplaçant l'espace enfants au sein de l'école primaire (ancienne salle informatique).

La déchèterie

Le SITDOM nous ayant sollicité sur deux points concernant le stockage des sacs jaunes, nous allons devoir étudier, avec lui :

L'emplacement de ce stockage qu'il souhaiterait voir rapproché de la route départementale, ce qui n'est pas forcément une bonne idée car pouvant entraîner le dépôt sauvage d'autres encombrants.

La remise en état de cette aire afin d'éviter la propagation des plastiques par fort vent.

La mise en place d'une benne à pneus nous avait paru une opération intéressante. Nous allons essayer de faire renouveler cette opération par ce syndicat.

- Conseil municipal des jeunes

Une première discussion concernant la mise en place d'un conseil municipal des jeunes a permis de se rendre compte des différentes possibilités en la matière. Il s'avère, d'ores et déjà, que la mise en place d'une telle structure va demander un temps de réflexion et de mise à plat des besoins et des ressources correspondantes. Toutes les idées sont à étudier avec beaucoup d'attention. Affaire à suivre...

Travaux électriques à l'École

Des travaux sont en cours à l'École communale. Suite à la visite de vérification des installations électriques de l'école par la SOCOTEC, de nombreux points étaient à reprendre. Cela peut aller de la fixation de conducteurs non assurée, d'absence d'identification, de défauts d'isolement ou encore de câblage vétuste n'assurant plus la sécurité des personnes et la prévention des incendies. Notre école primaire commence à dater. A l'origine il y avait l'école des filles et



celle des garçons. Beaucoup se souviennent encore de Mr Duffès. A l'époque le poêle à charbon rougissait pour chauffer la classe, mais maintenant les radiants électriques en maternelle notamment doivent répondre à certains critères pour la sécurité des enfants. Nous avons donc profité des vacances scolaires pour entamer la mise aux normes et en sécurité électrique de l'école.

Vente de bois de chauffage



Suivant ses conseils et avec le suivi de l'O.N.F., la commune de Saint Julien met en vente une coupe de bois à la Boissonnade. Il s'agit de l'exploitation de taillis âgé de 60 ans et sur une surface de 14ha50. La parcelle se trouve en zone Natura-2000. Aucun rémanent ne devra rester dans les ruisseaux en limite ouest et nord, ni dans les ravins à l'intérieur de la coupe. C'est une coupe de balivage. (C'est-à-dire que certains arbres de bel avenir sont réservés pour qu'ils puissent devenir des arbres de haute futaie). Cette coupe devrait produire 841 m3 estimé pour environ 2200 tiges. La vente se fait par appel d'offres par soumission et aura lieu le 22 septembre

2015 à 10 heures, en mairie d'Uzès ainsi que 42 autres lots du catalogue. Coupes d'affouages (Coupes de bois à brûler, réservées aux résidents de la commune) Toujours avec les conseils et sous contrôle de l'O.N.F., il est envisagé de faire quelques coupes d'affouages. Les conditions ne sont pas encore totalement définies. Pour pouvoir avancer sur ce projet, il serait bon que les Peyrolaises et les Peyrolais intéressés par ces coupes se fassent connaître en Mairie avant le 15 Octobre 2015. Puisque nous parlons bois, un petit rappel. Un contrat avait été signé entre la commune de St Julien de Peyrolas et l'État en juillet 1965. Ce contrat lie la propriété de

St Julien à l'état et porte sur le boisement de 56,74 ha en pin noir d'Autriche, quelques Sapins Norman et un peu de pins Maritimes. Suite à un bilan technique établi en août 2014, il apparaît qu'une surface de 17,19ha doit être soustraite du contrat initial. En effet, sur cette surface les peuplements sont en échec. Par conséquent l'objectif de production de bois



d'œuvre de résineux n'y sera pas atteint pour cause de station peu fertile ou de retard d'éclaircies. Aussi, seuls sont conservés sous contrat les 39,55ha où cet objectif de production peut être atteint. Évidemment ces travaux avaient un coût et l'état ne nous en fait pas cadeau..., mais les conditions étaient malgré tout intéressantes car le financement était assuré par des prêts en travaux du Fonds Forestier National (FFN). Cela implique que la créance totale de 39 016,62€ (capital+intérêts) sera remboursée par le prélèvement de 50% du produit des futures coupes de bois jusqu'à extinction de la créance.

Pont Piscine
MATERIEL - ACCESSOIRES - PRODUITS - SECURITE
TOUT POUR LA PISCINE
Tél. 04 66 90 77 57
pontpiscine@wanadoo.fr
1071, Avenue Kennedy - 30130 Pont St Esprit

Du rêve à nature
VOTRE CHAMBRE D'HÔTE CONTEMPORAINE
Adresse
678 Chemin de la Jarreguette
30760 St-Julien-de-Peyrolas
Tél 04 30 39 63 69
Portable 06 37 88 06 60
Mail contact@du-reve-a-naturel.fr
Site www.du-reve-a-naturel.fr

Les Paniers de MAX
Fruits & Légumes
Produits du Territoire Bio
à la carte & sans engagement
www.les-paniers-de-max.fr
06 77 93 59 30
Secteurs Pont, Bourg, Bagnols, Bollène...

Activités du CCAS

L'adapei 30 prépare sa traditionnelle «Opération Brioches» et sollicite à nouveau notre collaboration pour la campagne 2015. Cette action annuelle, soutenue et parrainée par le Mouvement Parental Unapei, s'inscrit dans le cadre de la semaine nationale de la personne handicapée. Du lundi 5 au dimanche 11 octobre 2015, des brioches (350g) pourront être proposées aux Peyrolais. Nous espérons que vous pourrez ainsi réserver aux personnes bénévoles un accueil des plus chaleureux.

- La semaine bleue se déroulera du 12 au 18 octobre 2015. Un loto et un goûter

seront organisés durant cette semaine. De plus amples renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

- La fête des mères a eu lieu le 29 juillet, au foyer socio-éducatif. Mr le maire a accueilli les familles et le point a été fait sur le bilan du CCAS pour l'année écoulée. La salle magnifiquement décorée par les fleurs de M. et Mme Cottin a été le théâtre d'un moment de convivialité. L'apéritif qui a suivi a été l'occasion de discussions et d'échanges entre les participants visiblement satisfaits. A l'issue de cette manifestation, une rose a été offerte aux mamans et rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

- La bibliothèque a fait « peau neuve » durant l'été, disposition, peintures... Nous vous invitons à venir la découvrir ou la redécouvrir.

- Le Club des Aînés "L'OUSTAU PER TOUTI" ouvrira ses portes, place du Barry, le jeudi 10 septembre à 14 heures. La cotisation annuelle est fixée à 15 euros.

Venez nombreux, nous serons heureux de vous accueillir.

Contact : Mireille Langlade :
04 66 82 11 74.

Piscines & Espaces Verts
Entretien - Aménagement
Didier Lecomte
Le Terrier
30760 St Julien de Peyrolas
Tél. 04 66 82 33 04
Port. 06 81 55 04 35



Chasse au trésor avec les NAP



Cette première année, la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires à Saint Julien de Peyrolas a été un succès. Les diverses activités proposées, pêche, musique, tennis et arts plastiques pour

les primaires, kamischibaï et environnement pour les maternelles, ont réuni une centaine d'enfants tout au long des trois trimestres. Pour clôturer ces NAP, une grande

chasse au trésor a été organisée par l'ensemble des intervenants pour la plus grande joie des enfants.

Le coin du petit rôleur

Les chiens

Animal de compagnie pour beaucoup, mais avant tout mammifère qui a besoin comme tout mammifère de se promener, manger et Évacuer.

Dans le village, les chiens doivent être tenus en laisse. Même si ce sont de très gentils toutous, on ne sait jamais comment ils peuvent réagir vis-à-vis d'autre congénères ; de même on ne sait jamais comment un enfant ou même un adulte peut réagir vis-à-vis d'un chien.

Quant à ce qui est de leurs excréments, chaque propriétaire devrait les ramasser. Je pense qu'ils le font quand cela se passe dans leur cour. C'est ce que je fais chez moi.....

Les arbres



Certains arbres, en bordure des rues ont leur végétation qui débordent sur la voie publique. Evidemment cela fait de l'ombre bien appréciable en cet été particulièrement ensoleillé mais peut gêner la circulation, notamment des camions ou véhicule un peu haut. C'est au propriétaire d'élaguer.

Le stationnement



Bien entendu, la police municipale n'est pas (assez ?) sévère, bien sûr, nous ne sommes pas dans une grande agglomération, évidemment, les places de stationnement, dans notre village, doivent être repensées ; doit-on pour autant tout permettre, en prenant le risque de voir les rues et places de St Julien deviennent encombrées au point de déplacer des voitures le matin du marché ou, plus grave encore, abandonner le ramassage des ordures ménagères dans une rue obstruée ? Sans compter sur une intervention urgente des pompiers.

Il en va de la civilité de chacun afin que cette situation ne s'aggrave et que seules les contraventions fassent comprendre aux usagers indécents que cela ne peut plus durer.

AIPP

VOTRE SPÉCIALISTE
INFORMATIQUE & PAPETERIE



INFORMATIQUE : Vente, assistance et dépannage || PHOTOCOPIEURS || PAPETERIE
|| FOURNITURE DE BUREAUX || CONSOMMABLES || MOBILIER DE BUREAUX

35 rue des 3 journées
30130 PONT-SAINT-ESPRIT
T. 04 66 82 22 26

RETROUVEZ AUSSI

AIPP
PROFESSIONNEL

sur www.aipp.pro

Sur St Julien, Chemin du Périret
TERRAINS A BATIR
Viabilisés, Livrés & libres de constructeurs
DERNIER LOT

Lot 9: 629 m2 / 63 000 euros

Découvrez tous nos programmes sur www.groupe-bama.fr
Gaujac, Lapalud, Bourg St Andéol, Laudun l'Ardoise...

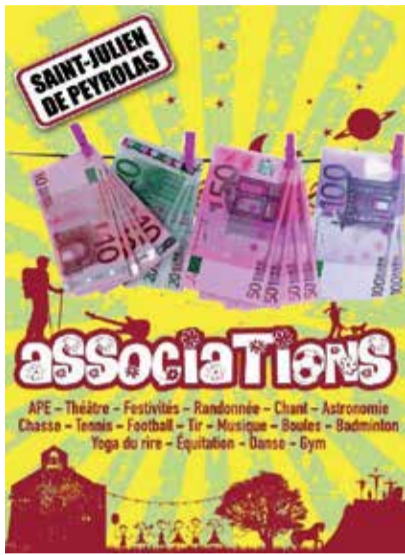
BAMA

NOUS PREPARONS LE TERRAIN

04.66.68.75.01



Subventions aux associations



Cette année encore la municipalité a attribué une subvention à chaque association qui en a fait la demande. Cette subvention a été versée courant juillet par virement. Le montant des subventions n'a pour ainsi dire pas changé depuis l'an dernier. Nous rappelons que les subventions ont pour but d'aider les associations à amener à bien un projet. La Mairie attribue d'autres aides en nature comme la mise à disposition de biens, de locaux ou de personnel. Or il a été décidé qu'à partir de l'année 2016 celles-ci seraient calculées en fonction de plusieurs critères, tels que le nombre d'adhérents, leur

âge, domiciliés ou non à St Julien, les manifestations proposées tout au long de l'annéeetc. La municipalité fera parvenir, à cette occasion, un tableau à chaque association. Celui-ci devra être rendu en même temps que le bilan financier, le compte rendu de l'assemblée générale ainsi qu'un R.I.B, le tout avant le 31 décembre 2015.

Source de Fourcoussin



Le réseau d'eau potable de la commune est alimenté par un puits situé quartier des Baumasses, en bordure de l'Ardèche. Il était complété par la source de Fourcoussin qui amenait environ 1m3/heure suivant les saisons.

Depuis quelques temps déjà les laboratoires qui suivent les analyses d'eau avaient remarqué quelques anomalies, notamment sur l'apport de cette source et donc la nécessité d'un traitement et d'analyses plus important et donc plus onéreux que sur l'eau des Baumasses.

Ils nous ont donc conseillé de détourner cette source du réseau d'eau. Ce qui a été fait au printemps mais il nous paraissait bien dommage de perdre cette eau qui arrive toute seule jusqu'au stade. Lequel a en bien besoin tout l'été pour entretenir la pelouse. Aussi cette année nos agents techniques ont installé des tuyaux qu'ils déplaçaient régulièrement afin de maintenir au mieux la pelouse.

L'an dernier, la facture d'eau du stade s'est élevée à près de 10000€. Aussi, fort de ce constat, nous envisageons donc de réaliser une citerne suffisamment grande pour pouvoir utiliser l'installation d'arrosage enterrée et ainsi mieux répartir ce précieux liquide, d'autant que cette utilisation ne nécessite pas une eau traitée.

Pour l'instant nous en sommes aux demandes de devis, mais nous ne manquerons pas de vous tenir au courant....

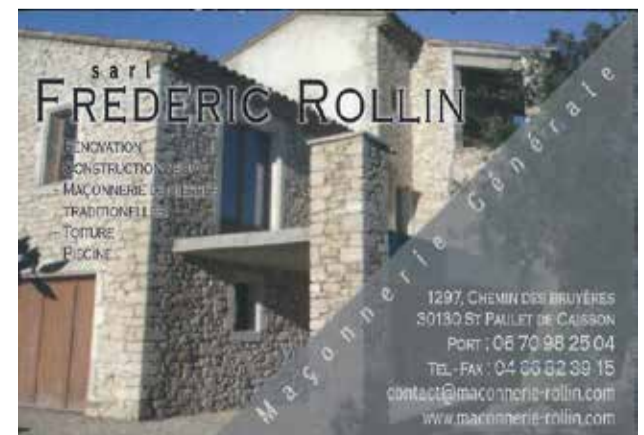
Un 14 juillet convivial



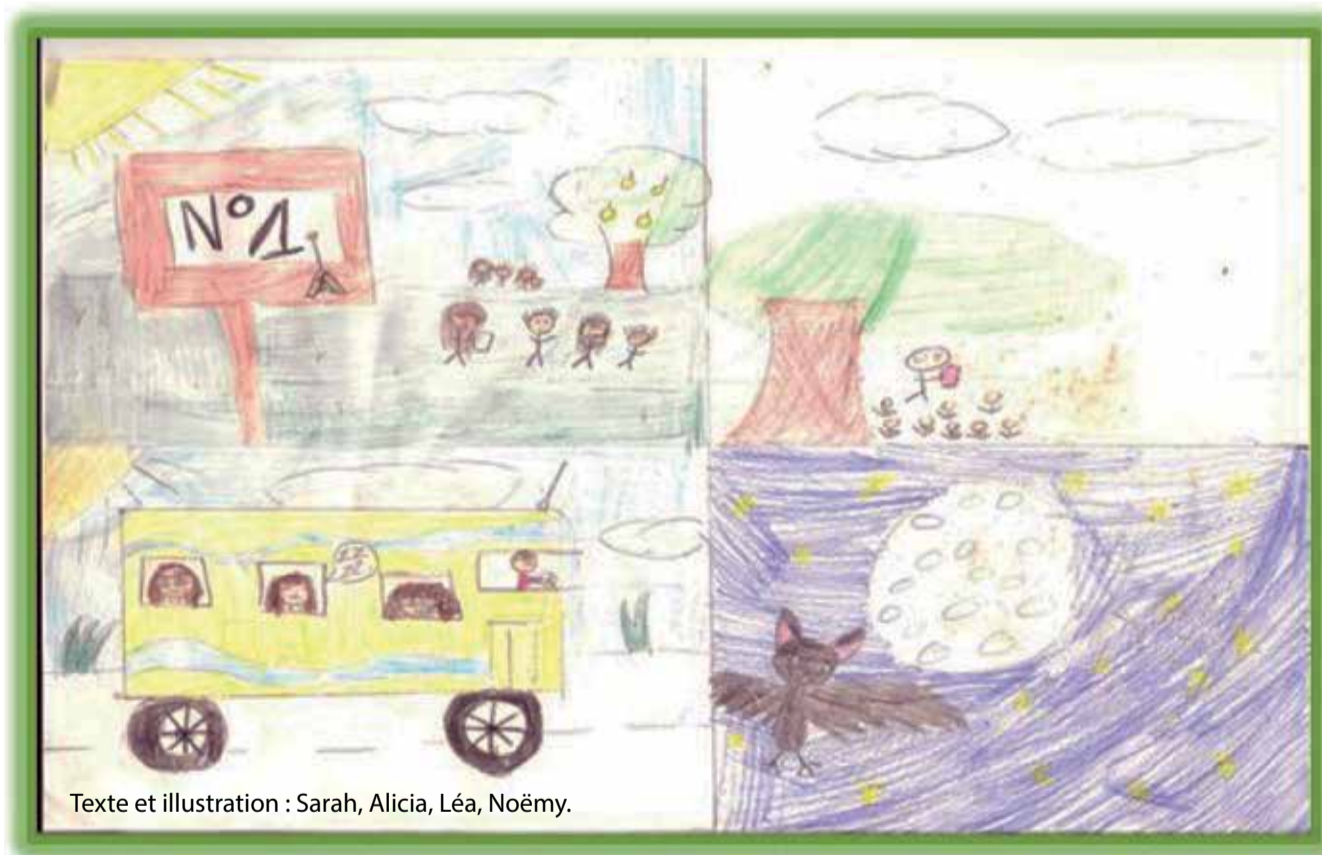
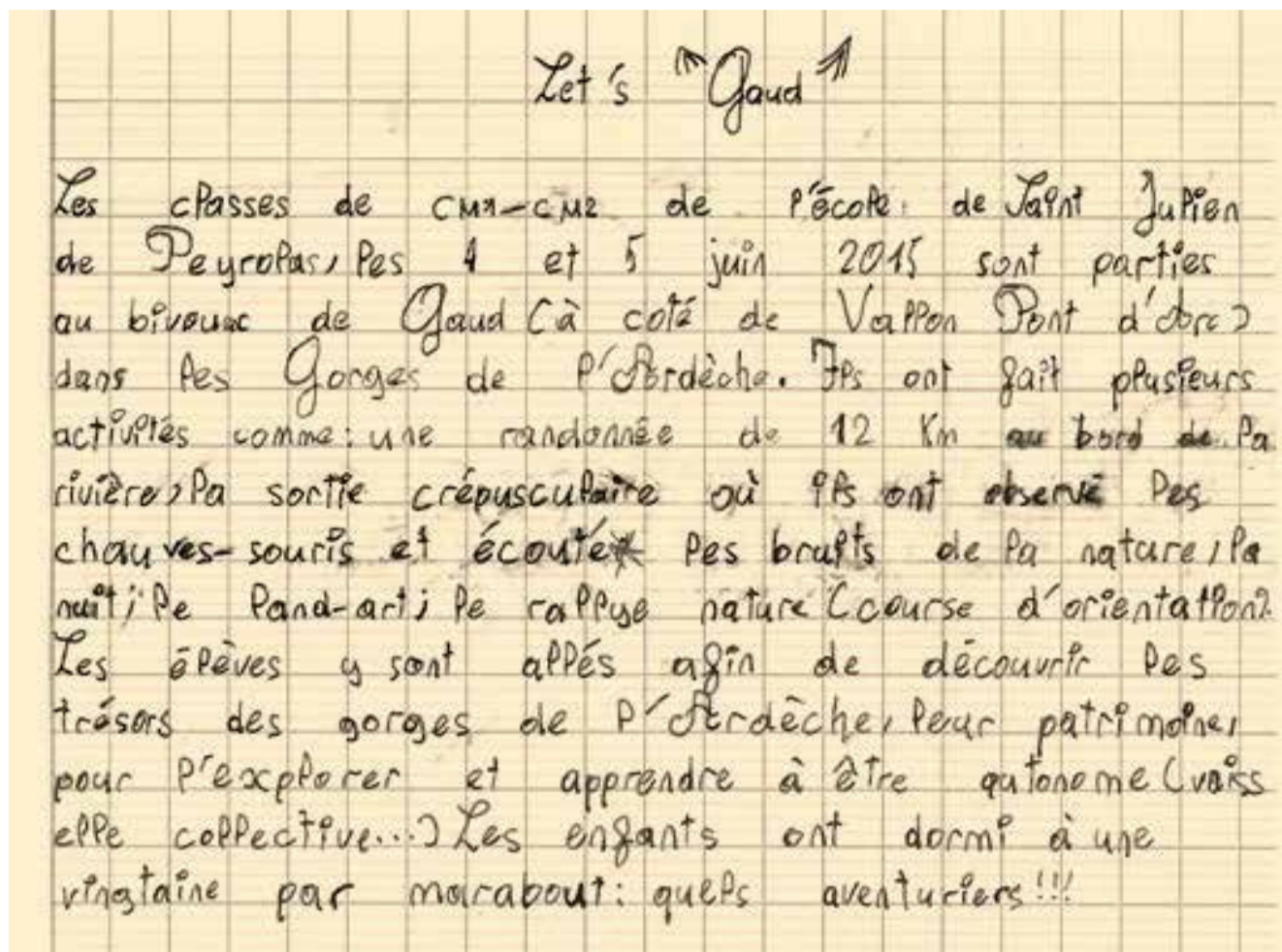
Le 14 juillet 2015 à Saint Julien de Peyrolas : une fête réussie ! Cette année, pour la fête nationale, c'est l'association « Culture et Patrimoine en Peyrolais » qui a mis les bouchées doubles pour organiser la première journée d'animation depuis sa création en mars 2015. Au programme, le pique-nique tiré du sac suivi de parties de pétanque ou

de belote, à l'ombre des chênes, a rencontré un grand succès. L'ambiance amicale et colorée a permis de partager un repas en toute amitié. L'association tient à remercier la municipalité pour son aide et le pot offert au cours de l'apéritif du 14 juillet. Merci aussi à tous ceux qui nous ont rejoints ce jour- là ! Enfin, le week end du 19 et 20

septembre 2015, à l'occasion des journées du patrimoine, l'association vous proposera de nouveau, visites et animations, sur la commune. Vous trouverez, prochainement, le programme de cette manifestation.



Du côté des CM1 et CM2...




IMPRIMERIE DE PROVENCE
 Création
 Infographie
 Impression
 Faconnage

Tous travaux publicitaires et administratifs

221, av. Gaston-Doumergue - 30130 PONT-SAINT-ESPRIT
 Tél. : 04.66.39.22.62 - Fax : 04.66.90.73.92
 imp.provence.pse@wanadoo.fr • www.imprimerie-provence.fr

FANA INFORMATIQUE
 Professionnels - Collectivités - Particuliers
 Matériels Logiciels Consommables Maintenance sur site
 Réparations Réseaux Câblages Audits

« Pensez à demander votre carte de fidélité »

Boulevard Gambetta - PONT ST ESPRIT
 Tél : 04 66 39 10 80 - Fax : 09 72 15 49 84
 accueil@fana-informatique.com • www.fana-informatique.com

Élections

En raison des élections régionales qui auront lieu les 06 et 13 Décembre 2015, les citoyens français ayant accompli une démarche d'inscription sur les listes électorales au-delà du 31 décembre 2014 et jusqu'au 30 septembre 2015 bénéficient d'une inscription anticipée pour pouvoir prendre part au scrutin.

Rentrée scolaire

Nous vous livrons les chiffres approximatifs des enfants qui fréquenteront notre école pour la nouvelle année scolaire.

École maternelle : 60 enfants

Ecole primaire : 120 enfants

Activités périscolaires : 80 enfants.

Notons que Méliande ROUX, notre Directrice, reprend ses fonctions après la naissance de sa fille. Merci à Julie DIBON qui a assuré l'intérim de façon parfaite.

Belotes & lotos

BELOTES

Vendredi 6 novembre

à Laval St Roman

Association : Les amis de St Roman

Vendredi 13 novembre

à Salazac

Association : Comité des fêtes

Vendredi 18 décembre

à St Paullet de Caisson

Association : AIPT informatique

Vendredi 12 février

à St Paullet de Caisson

Association : Comité de l'olivier

LOTOS

Samedi 24 octobre

à Le Garn

Association : Les énergiques

Samedi 7 novembre

à Le Garn

Association : Joie de vivre

Dimanche 8 novembre

à St Paullet de Caisson

Association : Accueil loisirs

Dimanche 15 novembre

à St Paullet de Caisson

Association : ASSP

Samedi 28 novembre

à Le Garn

Association : Les énergiques

Dimanche 29 novembre

à St Paullet de Caisson

Association : La paroisse

Samedi 12 décembre

à Salazac

Association : Comité des fêtes - paroisse

Dimanche 20 décembre

à St Paullet de Caisson

Association : APE

Dimanche 10 janvier 2016

à St Paullet de Caisson

Association : ASU

Dimanche 17 janvier 2016

à St Paullet de Caisson

Association : Comité paroissial

Samedi 6 février 2016

à Le Garn

Association : Les énergiques

Dimanche 7 février 2016

à St Julien de Peyrolas

Association : APE

Dimanche 14 février 2016

à St Paullet de Caisson

Association : Les Majorettes

Dimanche 6 mars 2016

à St Julien de Peyrolas

Association : AFP

Samedi 12 mars 2016

à Laval St Roman

Association : Les amis de St Roman

Samedi 13 mars 2016

à Le Garn

Association : Joie de vivre

APE : bilan 2014-2015



L'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'école de Saint-Julien de Peyrolas présente le bilan de l'année scolaire écoulée 2014-2015 :

Financement de la semaine du goût ; petit déjeuner à l'école autour de produits locaux (Pains, miel, jus de fruit, etc...)

Financement activité dans le cadre du Salon du livre : intervention d'1/2 Journée dans l'école d'une artiste auteur pour les classes du CP / CE1

Financement du spectacle de Noël : spectacle conté avec la visite du père Noël

Financement classe verte CM1/CM2 : sortie au Bivouac de Gaud sur 2 jours avec découverte de la réserve naturelle de Gorges de l'Ardèche

Financement sortie de fin d'année pour toute l'école : Naturoptère à Sérignan du Comtat

Maintenant du côté des manifestations proposées par l'association :

le 8 novembre 2014 - Bourse aux jouets (20 exposants), le 4 décembre 2014 : Vente de sapin de Noël (direct du producteur Ardéchois)

le 12 décembre 2014 - Marché de Noël : vente des créations des enfants ainsi que l'exposition d'artisans et producteurs locaux

le 1 février 2015 - Loto adultes et enfants avec une très belle participation

le 28 mars 2015 - Carnaval & spectacle « 7 milliards d'Etres Humains »

le 19 juin 2015 - La fête des écoles : soirée dansante avec repas après le spectacle des enfants, balades en poneys et jeux en bois pour les enfants

Le bilan est très satisfaisant côté manifestation, même s'il est difficile d'organiser des manifestations (réglementation, manque de bénévoles) en étant sûr de rentrer dans les frais.

Concernant les activités scolaires,

nous devons composer avec le programme et la volonté des enseignants. Et cela coûte toujours plus cher en sachant qu'il faut un budget pour 185 élèves et plusieurs bus pour le déplacement.

Maintenant, nous allons démarrer une nouvelle année, si nous avons des nouveaux membres pour constituer un bureau et s'investir autour de l'école pour nos enfants. Venez nous rejoindre, l'association est ouverte à tous. Nous espérons pouvoir continuer de proposer des manifestations sur le village pour le faire vivre tout au long de l'année.

MAÇONNERIE GENERALE
L'artisan proche de chez vous

MARCELLIN PATRICK
Artisan maçon

marcellin.p@wanadoo.fr

Tél./Fax: 04 66 82 12 18
Portable: 06 74 45 75 85

Chemin du Compère
30760 Saint Julien De Peyrolas

REPROCONCEPT
409, AVENUE KENNEDY - 30130 PONT-SAINT-ESPRIT
REPRO.CONTACT@ORANGE.FR - TÉL. : 04 66 90 73 75

- ENSEIGNE / PANNEAU
- BANDEROLE
- HABILLAGE VÉHICULE
- AFFICHE
- TRACT
- CARTE DE VISITE
- LOGO
- TIRAGE DE PLAN
- AFFICHE FLUO
- PLAQUETTE PUB.
- OBJET ET TEXTILE PUBLICITAIRES
- CRÉATION GRAPHIQUE ...

Impression Haute Définition. Tous grands formats sur tout support (verre, miroir, bois, PVC, ...)
à plat jusqu'à 250 mm d'épaisseur

2008

MAIRIE

Déplacement et devis gratuits

Les élus

Maire :

René Fabrègue

Adjoints :

Jacques Ramière, Serge Combin, Christiane Millien, Martine Lacour.

Suppléant Agglo :

Françoise Casadevall

Conseillers :

Sébastien Fabrol, Brigitte Grasa, Paul-Simon Guigue, Chrystelle Barnouin, Émilie Auran, Daniel Boiron, Aline Moreno, Jean Roche, Agnès Bringuier.

Brèves

Annnonce APE

Pour nous contacter : soit par mail à l'adresse suivante : peyrolais30@orange.fr ou Prendre contact avec M. Franck ROLLET : 06.72.95.35.27

Calendrier à venir :

Apéritif de la rentrée préparé par les enfants :

Bourse aux jouets début novembre

Vente de sapin de Noël début décembre 2015

Marché de Noël

Loto le 7 février 2016

Travaux à l'ECOLE

Suite à la visite de vérification des installations électriques de l'école par la SOCOTEC, de nombreux points étaient à reprendre. Cela peut aller de la fixation de conducteurs non assurée, d'absence d'identification, de défauts d'isolement ou encore de câblage vétuste n'assurant plus la sécurité des personnes et la prévention des incendies.

Notre école primaire commence à dater. A l'origine il y avait l'école des filles et celle des garçons. Beaucoup se souviennent encore de Mr Duffés. A l'époque le poêle à charbon rougissait pour chauffer la classe, mais maintenant les radiants électriques en maternelle notamment doivent répondre à certains critères pour la sécurité des enfants. Nous avons donc profité des vacances scolaires pour entamer la mise aux normes et en sécurité électrique de l'école.

Camping Le Peyrolais
Restaurant / Bar / Pizzeria

30760 Saint-Julien de Peyrolas
Tél. 04 66 82 14 94
contact@camping-lepeyrolais.com
http://camping-lepeyrolais.com

Mot du maire

Après les comptes, les calculs et les réflexions nous ont amenés à l'élaboration d'un budget serré, place aux décisions et donc aux dures réalités du terrain. Certes, elles ne manquent pas ; on peut même dire qu'elles se bousculent et que le plus délicat reste, peut-être, d'en fixer les priorités

En effet, plusieurs points d'intérêt ont occupé ces quelques derniers mois. Je vous les livre tels qu'ils se sont présentés à nous et sans aucun ordre de prédominance ; chacun d'entre eux ayant sa particularité et son importance.

- L'assainissement (raccordement du camping le Peyrolais à la station dépuratoire) a été interrompu le temps d'élaborer un schéma directeur, élément indispensable pour une opération de cette envergure. une fois adopté, nous devons demander les subventions auxquelles nous pouvons prétendre dans ce domaine.

- Devant l'importance que revêt la gestion de l'eau potable et les échéances fixées par l'état, la commune va devoir s'équiper d'un nouveau captage. Celui-ci situé à quelques dizaines de mètres du premier (quartier des Beaumasses), va nécessiter l'achat de terrains, la mise en sécurité des zones avoisinantes et bien entendu, l'achat des matériels ainsi que la mise en œuvre de toute cette installation. Là aussi, le dossier de demandes d'aides, si complexe soit-il, est en train d'être élaboré et bientôt finalisé.

- La mise aux normes des installations électriques du groupe scolaire est une obligation, compte tenu de la nature de ces bâtiments, sous peine de s'en voir refuser l'utilisation. Les travaux les plus importants ont eu lieu pendant les vacances scolaires.

- La source de Fourcoussin, étant devenue impropre à la consommation ou du moins problématique et coûteuse au niveau des analyses et du traitement, a dû être déconnectée du réseau d'eau potable de la commune. Nous allons essayer de la récupérer pour, dans un premier temps, arroser le stade du Calvaire.

- Devant le coût de revient important du ramassage et du traitement des ordures ménagères et devant la complexité du système mis en place entre la communauté d'agglomérations et le SITDOM, nous allons devoir réaliser une étude d'ensemble, dans un souci d'économies et de rationalisation des moyens, afin d'en augmenter le moins possible les coûts.

- Enfin, pour couronner le tout, nous avons dû faire face à quelques problèmes de personnel qui nous ont amenés à lancer un appel à candidature. A quelque

chose, malheur est bon, cette situation a fait le bonheur d'une Peyrolaise qui a pu signer un CDD d'un an en remplacement.

Comme vous l'imaginez, on ne s'ennuie pas et toutes ces sollicitations nous font repousser un peu plus les projets que nous avons envisagés mais qui devront attendre encore un peu ; mais comme dit le sage : 'Le découragement est beaucoup plus douloureux que la patience'.

2	5	8	4	6	7	3	1	9
4	3	6	9	5	1	7	2	8
9	1	7	8	2	3	4	6	5
8	9	3	1	7	4	2	5	6
1	7	5	6	3	2	9	8	4
6	2	4	5	8	9	1	7	3
3	6	2	7	9	5	8	4	1
7	8	1	3	4	6	5	9	2
5	4	9	2	1	8	6	3	7

Sudoku

							3	
		1				5		
			7	9		8		
	2				9			
	7				2			
8		3	1					6
					3		6	5
4		6			1		2	
2			4	6			1	9

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											

Horizontal : 1. BUDGETAIRES 2. FETE - SURVENU 3. CARREIRASSE 4. ME - LIN - ER 5. ANA - AIS - DIA 6. RATINE - RUGI 7. ISOLERAENT 8. MASE - ECOLE 9. ET - SE - SET
Vertical : 1. BECHARNE 2. UTA - NASA 3. DERMATOSE 4. RE - ILET 5. ESE - ANE 6. TUILIERES 7. ABRIS - ACE 8. IVAN - RO 9. RES - DUELS 10. ENSEIGNEE 11. SUBRAIT

Horizontal

- Ses prévisions sont utiles à une bonne gestion de notre commune.
- Il est également chaud à St Julien - Arrivé
- Une rue très pentue de notre village
- Pronom - Textile - Fin de verbe
- Recueil - Planche - entendu autrefois dans les champs de labours Peyrolais
- Etoffe de laine - hurlé féroceement
- Mettraient à l'écart
- Vulgairement cuit - Celle de St Julien accueille beaucoup d'enfants
- Liaison - Personnel - Se dispute au tennis club Peyrolais

Vertical

- Quartier nord
- Ancienne compagnie aérienne Française - Actuelle compagnie plus qu'aérienne Américaine
- Affection de la peau
- Dans l'océan - Et encore dans l'océan
- Direction - Equidé
- Relative aux tuiles
- Quartiers sud - au tennis club Peyrolais
- Déjà un dur à l'est - Le Moze s'il était espagnol
- La chose latine - Les footballeurs de l'USP y sont confrontés
- La morale l'a été à l'école de St Julien
- Transpirerait